

Edito

Savoir mettre les gants

Gouverner c'est prévoir, dit-on. Qui veut aller loin, ménage sa monture.

Tous ces adages servent pour quelque chose à ceux qui se donnent la peine de les mettre en pratique. Ainsi, pour les dirigeants de la RD Congo à tous les niveaux, des témoignages fusent de partout auprès des personnes qui ont eu la chance d'expérimenter les sages conseils tirés de ces adages.

Cependant, beaucoup d'autres, qui, se sont dit d'agir par défis, ont fini par regretter bien après. Aujourd'hui en RDC, la traversée du désert, avec autant des décennies de guerres et violences inouïes, le temps est venu d'agir en mettant en première position la sagesse. Dieu devrait être invoqué à tout moment pour nous éclairer la voie à suivre. Pour une Nation à plus de 450 tribus, la répartition du pouvoir et des revenus devrait obéir à une logique pouvant nous éviter les sombres jours d'après l'indépendance avec les sécessions et autres maux. La promotion des valeurs ne doit pas être un slogan creux. Nous devons vivre par des actes qui se posent aujourd'hui. Point n'est besoin que les occidentaux viennent nous donner des leçons de cohésion. Aussi, c'est le moment pour les différentes organisations de défense des droits de l'homme de dénoncer la dérive. Les écarts constatés entre les discours de cohésion, d'entente, de lutte contre la pauvreté par un développement prenant en compte les quatre coins de la République inquiètent des hommes et des femmes épis de paix et de justice. Sans vouloir baigner dans le pessimisme bâtit, il n'est pas tard de rectifier les tirs. Par-ci, par-là, les animateurs du pouvoir devraient revoir leurs copies notamment, dans les nominations en gestation.

Trop c'est trop alertent certaines personnes averties. La paix a besoin de la paix de cœur, de la paix l'esprit, de la concorde et de l'attente. Les Congolais devraient se battre contre l'ennemi commun : la pauvreté. Tout le monde devrait se battre contre les injustices, le favoritisme, le clientélisme, le népotisme et que sais-je encore ; des tares qui tirent la Nation congolaise vers le bas. Ainsi, par sa dimension, sa gouvernance en respectant les règles de l'art en la matière, le pays de Lumumba pourrait servir d'exemple aux autres Nations du monde. Toujours prise comme cobayes dans l'expérimentation, je fais référence notamment au gouvernement 1+4, la RDC s'en sort toujours gagnant. Le Dr Etienne Tshisekedi ne disait-il pas pendant toute sa lutte contre les différents régimes que "le problème de la RDC est une question de mentalité, point barre".

Travaillons notre mentalité, il nous sera facile de mettre les gants, en dépit de la forte pression des ambitions diverses qui semblent nous faire perdre la raison.

Que Dieu nous assiste.

LRP

Il y a peu, c'était l'attaque à Bibokoboko, hier à Bukavu

Sud-Kivu : mobilisation générale contre les ennemis de la paix

(Page 16)

**Après l'attaque de la ville dans la nuit de mardi 2 à mercredi 3 novembre par des hors-la-loi, le calme est revenu à Bukavu*

** Loin de faire semblant comme s'il n'y avait rien de grave, il faut un appel à la mobilisation générale pour dire non à la déstabilisation du pays*

** Le président de la République doit ouvrir l'œil et le bon en mettant en place des stratégies qui puissent remettre en confiance ses compatriotes de l'Est qui en ont marre des massacres*

Suite à la situation qui a prévalu dans la ville de Bukavu

(Page 3)

Le Premier ministre Sama Lukonde a présidé la réunion du conseil de sécurité

Violations des droits de l'homme en RDC

La LICOPADEL se lance dans une campagne d'assistance judiciaire gratuite des personnes vulnérables

(Page 8)

A l'issu d'un atelier au siège de l'ITIE/RDC

Les femmes des médias informées sur la dissémination des rapports assouplis ITIE 2018, 2019 et premier semestre 2020

(Page 6)

Annonce

* EN VENTE/ IMMEUBLE /LIMETE ET
HOTEL /MONT-NGAFULAPP.6&8

Prévue pour le 6 novembre, la marche de CALCC et MILAPRO est reportée pour le 13 novembre

(Page 4)

Dans un point de presse animé par la FBCP et le collectif des ONGDH à Kinshasa

(Page 11)

Les instances politiques et judiciaires de la RDC appellées à redorer l'image ternie de la justice congolaise

English Issue
Rossy Mukendi trial:
parties seek
prosecution against
false testimony

(P.15)

Site : www.gplareference.cd

A l'issu d'un atelier au siège de l'ITIE/RDC

Les femmes des médias informées sur la dissémination des rapports assouplis ITIE 2018, 2019 et premier semestre 2020

Par Bibiche Mungungu

Les femmes des médias outillées, encouragées et motivées de s'intéresser aux questions qui touchent le secteur extractif. C'était lors d'un atelier de dissémination des rapports ITIE 2018, 2019 et premier semestre 2020 du 29 au 30 octobre 2021 en la salle Transparente ITIE dans la commune de la Gombe. Organisé par le Réseau Sud Congo composé de l'Association Africaine de défense de Droit de l'homme (ASADHO), la Plateforme des Organisations de la Société Civile impliquée dans le secteur Minier (POM) et le Réseau Ressources Naturelles RRN/Katanga, cet atelier s'est avéré très important pour les professionnelles des médias de comprendre le rôle, la mission, les objectifs de l'ITIE dans le secteur extractif en vue de créer des débats publics à partir des informations tirées de ces rapports et créer ainsi des émissions radios-télévisées sur leurs chaînes respectives et produire des papiers à la presse écrite et médias en ligne.

Dans son allocution sur l'introduction à l'ITIE, que retenir ? Luc Lukusa a défini ITIE comme étant une Initiative pour la Transparence des Industries Extractives. En effet, les industries extractives sont celles qui exploitent les ressources naturelles non renouvelables. Il s'agit principalement des ressources minières, pétrolières, gazières et par extension forestières.

La République Démocratique du Congo, est membre de cette norme depuis 2005.

Il est vrai que l'ITIE est une norme mondiale qui promeut la transparence et vise la bonne gestion des ressources minières, pétrolières et gazières. C'est le Conseil d'Administration qui chapeaute et ensuite le secrétariat

informer les citoyens en vue de susciter des débats publics par rapport à la gestion transparente. Dans les pays membres, ITIE est mise en œuvre par le Groupe multipartite qui compose à comité exécutif. Elle est composée des délégués du gouvernement, des entreprises extractives et des organisations de la société civile.

nus du gouvernement et la façon dont les revenus bénéficient aux communautés.

Gilbert Siningaidi a expliqué grièvement la Norme ITIE de 2019, ses principes et ses exigences. Une manière pour lui de promouvoir le développement durable.

Dans son exposé sur la partie de la dissémination du rapport ITIE : partie financière, Me Jean-Claude Katende a souligné que dans les rapports ITIE, les données sont toujours détaillées. D'une manière générale, l'ancienne province du Katanga contribue beaucoup dans le secteur extractif. Par rapports aux ressources naturelles, il y a une quotité réservée aux parties, 50% au Trésor public ; 25% revient à la province ; 15% aux Entités Territoriales Décentralisées (ETD) et les 10% ce sont les fonds pour les générations futures.

Me Jean-Claude Katende a insisté du fait que la redevance minière aux provinces est donnée pour financer des travaux d'intérêt communautaire. La partie financière des rapports assouplis ITIE 2018, 2019 et premier semestre 2020 porte sur les revenus générés par le secteur et la manière dont ils sont repartis. La première a trait à la situation globale des revenus générés. Ces deniers sont présentés par secteur et par flux puis ventilés par entités bénéficiaires. Un accent particulier est mis sur la redevance minière et les dépenses sociales des entreprises.

La deuxième sous composante met en relief les revenus générés par les entreprises et revenant aux Provinces et ETD abritant une activité extractive significative. Dans cette section, les données sont présentées province par province y compris les ETD respectives, ceci pour permettre aux parties prenantes des entités concernées de mieux comprendre les revenus générés à chaque échelle et les contributions des entreprises aux fins de mener un débat éclairé au niveau provincial et local.

Rappelons que la pandémie à Covid-19 a constitué la principale limitation pour ce rapport. En effet, cette pandémie et ses mesures collatérales qui ont été prises dans le cadre de l'Etat d'urgence, notamment la restriction des mouvements, la distanciation sociale et le confinement, ont paralysé le fonctionnement de l'Etat, les activités des entreprises, le fonctionnement du Comité National de l'ITIE-RDC et le mise en œuvre même du processus ITIE.



Le coordinateur de l'ITIE/RDC, Jean-Jacques Kayembe entouré des journalistes et des formateurs. Photo Droit Tiers

international qui s'occupe de la mise en œuvre au niveau international. Chaque 3 ans, les parties prenantes, pays membres se réunissent pour la validation. Il est à savoir que les rapports ITIE sont des données collectées pour

Il y a également le secrétariat technique.

Pour Luc Lukusa, le comité assure le pilotage du processus en se référant à la Norme ITIE qui comprend les principes et les Exigences ainsi que les règles de Gouvernance et de Gestion s'appliquant à tous les pays membres. Elle a 7 exigences qui couvrent la chaîne de valeur des industries extractives et visent à assurer une transparence élevée sur chaque chaîne. Il s'agit notamment, de l'octroi des contrats et des permis, la production et l'exportation, les revenus collectés par l'Etat et ses démembrements, la répartition des revenus issus de l'extraction et les dépenses sociales et économiques des industries extractives.

Exposant sur l'introduction à la Norme ITIE, Gilbert Siningaidi a indiqué que la Norme est internationale et mondiale. Elle permet de mesurer le niveau de la transparence dans la gestion des ressources naturelles dans le pays qui souhaite mettre ITIE dans le souci de permettre une exploitation prudente des richesses en ressources naturelles qui constitue un moteur important pour la croissance économique et contribue au développement durable. La Norme exige aux pays membres de publier des informations à travers des rapports ITIE sur la chaîne de valeur extractive, de l'octroi des droits d'extraction aux reve-

En vente

Immeuble:

* 3 appartements
+ 1 studio
+ 1 entrepôt

+ 1 Bureau

**Sur un terrain de plus de
600 m²**

**Prix: 400.000 \$ US
négociable**

**Adresse : 3ème Rue
Industriel, Kinshasa/Limete**

**Tél : (+243)852688252-
825123189- 899291061**